



Direction Générale des Douanes

Cotonou, le 09/12/2022

N° 0814^{-e}/DGD/DRH

COMMUNIQUE

Le Directeur Général des Douanes communique :

Il est organisé au titre de l'année 2022, un concours de recrutement de cent trente (130) élèves Préposés des Douanes, dix (10) élèves Contrôleurs des Douanes et dix (10) agents relevant du corps des personnels techniques et administratifs.

1. CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Peuvent faire acte de candidature à ce concours de recrutement, les personnes des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- n'être frappé(e) d'aucune incapacité prévue par la loi ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation judiciaire même assortie de sursis ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2022 (être né(e) au plus tôt le 31 décembre 1997 et au plus tard le 31 décembre 2004) pour les candidats au concours de recrutement des élèves Préposés ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au 31 décembre 2022 (être né(e) au plus tôt le 31 décembre 1992 et au plus tard le 31 décembre 2004) pour les élèves Contrôleurs ;

- être âgé(e) de 18 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 décembre 2022 (être né(e) au plus tôt le 31 décembre 1982 et au plus tard le 31 décembre 2004) pour les personnels techniques et administratifs ;
- ne pas être Agent de l'Etat pour les Préposés et les Contrôleurs des Douanes;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat pour les agents relevant du corps des personnels techniques et administratifs ;
- être titulaire du baccalauréat ou tout autre diplôme reconnu équivalent pour les candidats au concours de recrutement des élèves Préposés ;
- être titulaire d'un master en audit et contrôle de gestion ou tout autre diplôme reconnu équivalent pour les candidats au concours de recrutement des auditeurs internes de niveau senior ;
- être titulaire de la licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent pour les candidats au concours de recrutement des élèves Contrôleurs et les autres personnels techniques et administratifs.

La limite d'âge pour le recrutement par concours direct est prorogée de la durée légale du service militaire éventuellement accompli pour les candidats douaniers.

2. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être soumis en ligne à l'adresse suivante :

<https://concours.douanes.gouv.bj> et comportera les pièces ci-après :

- un formulaire d'inscription en ligne à remplir ;
- un extrait d'acte de naissance sécurisé ou toute autre pièce tenant lieu ;
- une copie du certificat de nationalité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme reconnu équivalent pour les candidats au concours de recrutement des élèves Préposés ;



- une copie légalisée du diplôme de licence en Droit ou en Sciences Économiques ou tout autre diplôme reconnu équivalent pour les candidats élèves Contrôleurs ;
- une copie légalisée du diplôme de licence ou de master selon le cas pour les personnels techniques et administratifs ;
- un certificat médical d'aptitude physique signé d'un médecin-militaire ou d'un médecin-chef de zone sanitaire ;
- un droit d'inscription fixé en FCFA à cinq mille (5.000) pour les candidats au concours d'élèves Préposés et de dix mille (10.000) pour les candidats élèves Contrôleurs et les personnels techniques et administratifs à payer électroniquement sur la plate-forme web du concours pour le compte du Trésor public ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité, de la carte d'identité biométrique ou du passeport en cours de validité (les récépissés de dépôt de demande de la carte nationale, de la carte d'identité biométrique ou du passeport ne sont pas acceptés) ;
- une copie du certificat de position militaire pour les candidats militaires démobilisés.

Il convient de rappeler qu'en ce qui concerne les diplômes obtenus à l'étranger, seuls sont acceptés pour constituer les dossiers de candidature, ceux ayant fait l'objet d'une authenticité sous les réserves suivantes :

- le candidat apporte la preuve du dépôt d'une demande d'équivalence de diplôme au secrétariat permanent de la Commission Nationale d'Etude des Équivalences de Diplômes (CNEED) ;
- l'admission d'un candidat à un concours ou à toutes autres épreuves de sélection sur la base de l'acceptation provisoire de son diplôme obtenu à l'étranger ne lui confère aucun droit acquis, si l'équivalence est refusée ou n'est pas conforme au niveau académique requis, au terme de l'instruction de son dossier et de la délibération de la CNEED sur sa demande ;
- il en est de même du succès de tout candidat au concours dont l'équivalence postérieurement délivrée par la CNEED, confère au



diplôme étranger présenté, un niveau inférieur à celui exigé pour prendre part au concours ou au test de sélection.

3. MATIERES A COMPOSER ET CENTRES DE COMPOSITION

Le concours de recrutement sera organisé en deux (2) phases :

- **Une phase de tests Psychotechniques :**

Elle se déroulera sur toute l'étendue du territoire national dans les centres ci-après :

Départements	Centres de composition
Atacora - Donga	Lycée des jeunes filles de Natitingou
Borgou- Alibori	Université de Parakou
Zou-Collines	Lycée Technique de Bohicon
Mono-Couffo	Ecole Supérieure de Management (ESM) de Lokossa
Ouémé-Plateau	Lycée Technique et Professionnel de Porto-Novo
Atlantique - Littoral	Lycée Coulibaly de Cotonou

- **Une phase écrite**

Les épreuves écrites se dérouleront au **Lycée Technique F. M. Coulibaly de Cotonou**. Seuls les candidats ayant été retenus après les tests psychotechniques seront autorisés à composer aux épreuves écrites.

La phase écrite portera sur les épreuves suivantes :

- **candidats élèves Préposés des douanes (130 places)**

Diplôme requis : Baccalauréat ou diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Mathématiques ou comptabilité ou géographie économique, durée : 02 heures, coefficient 02.



- candidats élèves Contrôleurs des douanes (10 places) :

Diplôme requis : licence en Droit ou en Sciences
Économiques ou diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Droit ou Économie, durée : 02 heures, coefficient 02.

- Personnels Techniques et Administratifs :

• Technicien Supérieur en Statistiques (01 place)

Diplôme requis : licence en statistiques ou diplôme
équivalent

- Culture Générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Statistiques, durée : 02 heures, coefficient 02.

• Analystes Programmeurs (02 places)

Diplôme requis : licence en informatique de gestion ou
diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Modélisation et programmation informatique,
durée: 02 heures, coefficient 02.

• Technicien Supérieur de Planification (01 place)

Diplôme requis : Licence en planification ou diplôme
équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01;
- Technique de Planification, durée:02 heures,
coefficient 02.

**• Technicien supérieur en statistiques-Analyste de
données (01 place)**

Diplôme requis : licence en statistiques ou diplôme
équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Statistiques (analyse de données), durée : 02 heures,
coefficient 02.



- **Auditeurs seniors (02 places)**

Diplôme requis : master en audit et contrôle de gestion ou
diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Audit et contrôle de gestion, durée : 02 heures,
coefficient 02.

- **Archiviste (01 place)**

Diplôme requis : licence en sciences et techniques de
l'information documentaire ou diplôme
équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Techniques d'archivage, durée : 02 heures, coefficient 02.

- **Administrateur de bases de données (01 place)**

Diplôme requis : licence en informatique de gestion-option :
Génie logiciel ou diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Gestion de base de données informatiques,
durée : 02 heures, coefficient 02.

- **Sécurité informatique (01 place)**

Diplôme requis : licence en réseaux et sécurité
informatique ou diplôme équivalent

- Culture générale, durée : 03 heures, coefficient 01 ;
- Sécurité informatique, durée : 02 heures,
coefficient 02.

4- DATE ET LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés électroniquement sur la
plate-forme Web dédiée au concours de recrutement des agents de
l'Administration des douanes <https://concours.douanes.gouv.bj>, **du jeudi
15 au mercredi 28 décembre 2022 à minuit.**



5-PERIODES DE DEROULEMENT DES EPREUVES

Les tests psychotechniques sont prévus pour se dérouler dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2023 et les épreuves écrites dans la première quinzaine du mois de février 2023. Les dates précises de composition seront fixées à l'issue des travaux de validation des candidatures et seront communiquées par les moyens appropriés aux candidats autorisés à concourir.

Pour tous renseignements complémentaires, prière se rapprocher de la Direction Générales des Douanes ou des Directions Régionales des Douanes ou appeler le numéro vert au 91 13 13 13.



Alain HINKATI

